



MAIRIE - 50340 PIERREVILLE
Tél./Fax : 02.33.04.33.82

Monsieur Thierry LEMONNIER
Maire

A

Mesdames et Messieurs
Les conseillers municipaux

A PIERREVILLE, le 18 juin 2025

Chers collègues,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu à la mairie de Pierreville le :

MARDI 24 JUN 2025 A 20 H 00
A LA MAIRIE DE PIERREVILLE

Veillez agréer, Chers collègues, l'assurance de ma considération distinguée.



Thierry LEMONNIER

Le Maire
Thierry Lemonnier

ORDRE DU JOUR

- ✓ Désignation d'un secrétaire de séance,
- ✓ Approbation du compte-rendu du conseil du 27 mai 2025,
- ✓ Délibération portant arrêt du zonage retenu pour la commune de Pierreville dans le cadre de l'élaboration du PLUi des Pieux,
- ✓ Délibération portant sur la modification de la convention « services communs » du Pôle de Proximité des Pieux (entrée de Flamanville),
- ✓ Délibération portant sur l'embauche d'un agent technique à mi-temps à compter du 1^{er} septembre 2025,
- ✓ Délibération portant sur la convention à intervenir entre la commune de Pierreville et Enedis concernant des travaux impactant le chemin rural de Bouhaire,
- ✓ Délibération portant sur la réalisation d'un emprunt 100 000 € pour les travaux d'extension du groupe scolaire (acceptation offre),
- ✓ Délibération portant tarification de l'utilisation de la salle communale pour les fériés (cas des week-ends prolongés avec un vendredi ou lundi férié),
- ✓ Décision(s) modificative(s) budgétaire(s)
- ✓ Affaires et questions diverses.

Conformément à l'Article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales (modifié par la Loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 – art.9) les convocations sont transmises de manière dématérialisée sauf demande contraire de conseillers municipaux qui en feraient la demande.